

Commune de SAMMARÇOLLES₅

Bulletin
Municipal
2023



Sommaire



Municipalité

MOT DU MAIRE.....	3
LE CONSEIL MUNICIPAL.....	4-5
RÉALISATIONS 2022.....	6
PROJETS 2023.....	7
TARIFS COMMUNAUX.....	7
FINANCES COMMUNALES.....	8-9
ETAT CIVIL 2022.....	10
MISE EN LUMIÈRE.....	11
COUP DE PROJECTEUR.....	11

Jeunesse

ECOLE MATERNELLE.....	12
A.D.A.S.C.....	13

Les Associations

CLUB LES SOYEUSES.....	14
A.C.C.A.....	14
UNION SPORTIVE SAMMARÇOLLES.....	15
UNC SAMMARÇOLLES.....	15
COMITÉ DES FÊTES.....	16
ASSOCIATION AUTHÉ.....	17

Informations

HISTOIRE LOCALE.....	17
LES AIRES DE LOISIRS.....	18
FRANCE RÉNOV.....	19
ÉPICERIE SOLIDAIRE ITINÉRANTE.....	19
SYNDICAT ENERGIES VIENNE.....	20
EAUX DE VIENNE.....	20
ALERTE NUCLÉAIRE.....	21
CIVOX.....	21
COM. COM. DU PAYS LOUDUNAIS.....	22
SERVICES À LA PERSONNE.....	23
LES SERVICES.....	24
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.....	25 à 27
Le recensement 5 étapes	
Urbanisme en ligne	
BIEN VIVRE ENSEMBLE.....	28
INFOS UTILES.....	29-30
PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES.....	31
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS.....	31

Le Mot du Maire

Mesdames et Messieurs,
Chers concitoyens,

Après une année 2022 teintée de guerre en Ukraine, l'année 2023 a débuté sur fond de climat social tendu lié à la crise énergétique, l'inflation et la réforme des retraites. Il n'est pas certain, au regard des tensions sur le plan international, que cette année se poursuive plus sereinement...

Au niveau communal, malgré une formidable mobilisation des parents d'élèves, nous ne pouvons que regretter la décision du Directeur académique de l'Éducation Nationale de supprimer -au prétexte d'une sensible baisse des effectifs pour cette prochaine rentrée scolaire-, un poste d'enseignant à l'école de Beuxes, entraînant la fermeture d'une classe. Et la natalité de ces deux dernières années, en forte baisse, nous laisse entrevoir un avenir bien sombre pour la pérennité de l'école.

Ces derniers mois, comme bien d'autres communes aux alentours, nous avons malheureusement eu à déplorer plusieurs cambriolages, acte ô combien traumatisant pour les victimes. L'occasion ici pour moi de vous rappeler l'adhésion de la commune au dispositif de la Participation Citoyenne. Un rappel y est fait dans les pages suivantes.

Pour enchaîner sur une note plus positive, des travaux de rénovation énergétique de logements du parc locatif communal vont débuter cet été pour se poursuivre en 2024.

Au programme également, les travaux d'aménagement de la place du monument aux morts et de la place de l'église avec la création d'un emplacement pour les personnes à mobilité réduite pour accéder à la mairie ainsi que des travaux de voirie au niveau de la route du Petit Ponçay et à Estrepieds, entre autres...

Enfin, nous poursuivons le remplacement des espaces de massifs fleuris de plantes annuelles du centre bourg par des plantes vivaces adaptées aux étés de plus en plus longs et de plus en plus chauds comme l'an passé.

Au nom du conseil municipal et des agents communaux, je vous souhaite un bel été.

A vos côtés et à votre écoute

Lysiane BERTON
Maire

DÉMARCHAGE SOCIÉTÉ VOLKSWIND, PROJET PARC PRIVÉ ÉOLIEN



Plusieurs propriétaires nous ont alertés concernant un démarchage intensif de la société Volkswind présentant « le projet éolien de Sammarçolles ». Cette formulation peut, en effet, prêter à confusion...

Nous rappelons la position du conseil municipal qui, par délibération en date du 10/09/2020, s'est prononcé contre l'implantation d'éoliennes, confirmant cette même position des deux précédents conseils municipaux, par délibération en date du 28/05/2015 et du 28/09/2012.

La société Volkswind est informée de la décision du conseil municipal. En aucun cas, elle ne peut arguer du projet éolien de la commune de Sammarçolles ainsi qu'il est mentionné dans ses courriers.

Le Conseil Municipal

LISTE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

AFFAIRES SCOLAIRES	REIGNIER Michaël, CASSEGRAIN Brigitte, COURTIN Stéphanie, DERISSON Gaylord, ROY Céline, SAINT-MARD Joëlle
AFFAIRES SOCIALES	CASSEGRAIN Brigitte, COURTIN Stéphanie, DERISSON Gaylord, ROY Laurence, SAINT-MARD Joëlle
ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES	CASSEGRAIN Brigitte, ARCHAMBAULT Philippe, BOURREAU Chantal, COURTIN Stéphanie, DECHEZELLES Fabien, GUYON Franck, ROY Céline, ROY Laurence, SAINT-MARD Joëlle
COMMUNICATION	REIGNIER Michaël, CASSEGRAIN Brigitte, LEMAITRE Geoffrey, ROY Céline
EAU - ASSAINISSEMENT	REIGNIER Michaël, ARCHAMBAULT Philippe, BELOBRK Mickaël, GUYON Franck, SAINT-MARD Joëlle
GESTION DU PERSONNEL	BODIN Bertrand, REIGNIER Michaël, CASSEGRAIN Brigitte
ESPACES VERTS	CASSEGRAIN Brigitte, BODIN Bertrand, BOURREAU Chantal, ROY Laurence, SAINT-MARD Joëlle
GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	REIGNIER Michaël, ARCHAMBAULT Philippe, BOURREAU Chantal, GUYON Franck, SAINT-MARD Joëlle, BODIN Bertrand, CASSEGRAIN Brigitte, DERISSON Gaylord
FINANCES	BODIN Bertrand, REIGNIER Michaël, CASSEGRAIN Brigitte, LEMAITRE Geoffrey, ROY CÉLINE
MATÉRIELS SERVICES TECHNIQUES	BODIN Bertrand, REIGNIER Michaël, BELOBRK Mickaël, LEMAITRE Geoffrey, DECHEZELLES Fabien, ROY Laurence, DERISSON Gaylord
PATRIMOINE BÂTI	REIGNIER Michaël, BODIN Bertrand, CASSEGRAIN Brigitte, ARCHAMBAULT Philippe, BELOBRK Mickaël, BOURREAU Chantal, DECHEZELLES Fabien, GUYON Franck
PLAN ALERTE MÉTÉO	BERTON LYSIANE, BODIN Bertrand, CASSEGRAIN Brigitte, ARCHAMBAULT Philippe
RESTAURATION SCOLAIRE	CASSEGRAIN Brigitte, BOURREAU Chantal, COURTIN Stéphanie, ROY Céline
STATISTIQUES CALAMITÉS AGRICOLES	BODIN Bertrand, BELOBRK Mickaël, DERISSON Gaylord, GUYON Franck, ROY Laurence
URBANISME	BODIN Bertrand, REIGNIER Michaël, GUYON Franck, LEMAITRE Geoffrey, ROY CÉLINE, SAINT-MARD Joëlle
VOIRIE - CHEMINS COMMUNAUX	BODIN Bertrand, REIGNIER Michaël, CASSEGRAIN Brigitte, ARCHAMBAULT Philippe, BELOBRK Mickaël, COURTIN STEPHANIE, ROY Laurence, DECHEZELLES Fabien, GUYON Franck, DERISSON Gaylord

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Nommée par décision du Directeur départemental des finances publiques en date du 29 juillet 2020

Titulaires	CASSEGRAIN Brigitte, BODIN Bertrand, SAINT-MARD Joëlle, REIGNIER Michaël, ROY Laurence, LAMRINI Anas	Suppléants	PHILIPPE Céline, SAINTON Rémy, BOURREAU Chantal, ROUSSEAU Thierry, AYRAULT Bernadette, ARCHAMBAULT William
------------	--	------------	--

Réalisations 2022

■ MAIRIE

- Remplacement des huisseries (1^{ère} phase de travaux) 11941.20 €
Subvention activ3 8133 €
- Aménagement bureau maire 1162.25 €
- Achat tables salle du conseil 3384.58 €

■ STADE

- Remplacement de deux fenêtres et une porte 3650.04 €

■ CIMETIÈRE

- Achat d'un columbarium et de deux cavurnes 6393.50 €

■ ECOLE

- Achat 6 tablettes numériques et un tableau interactif 4550.40 €
Subvention « plan relance numérique » 2570 €
- Achat armoire 482.92 €
- Achat thermostat connecté 255.45 €

■ ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- Achat armoire 603.48 €
- Achat claustras 484.32 €
- Pose d'un interphone et gâche électrique 1274.70 €

■ CANTINE

- Achat vestiaire 356.52 €
- Achat chariot 456 €
- Travaux acoustiques du réfectoire 6517.80 €
Subvention activ 3 à percevoir 3802.05 €

■ MATÉRIEL SERVICE TECHNIQUE

- Achat tondeuse 5940 €
Subvention activ 3 reçue 1304 €
Reprise de l'ancienne tondeuse 1000 €
- Achat débroussailluse 698.15 €
- Vente gyrobroyeur 3700 €

■ VOIRIE

- Réfection chemin rural n°7 3854.40 €
- Participation réfection allée résidence du château 3223.04 €
- Installation d'une nouvelle borne à incendie rue de la mairie 3154.93 €
- Achat de panneaux de signalisations 1483.68 €
- Aménagements sécuritaires rue de la gare 29 005,80 €
Subvention DETR reçue 6396 €
Subvention amendes de police demandée 6250 €
- Aménagement parking du verger communal 3 510.68 €

Travaux parking verger communal



Travaux de voirie rue de la Gare



Création parterre carrefour rue de la mairie, rue de l'Aumonerie, route de Palluau



Travaux d'insonorisation de la cantine

Projets 2023

■ RÉAMÉNAGEMENT CENTRE BOURG

- Espace vert devant la mairie
- Place du monument aux morts
- Abords de l'église
- Création d'un emplacement PMR (personne à mobilité réduite) et cheminement rue de l'église pour l'accessibilité à la mairie

■ VOIRIE - CHEMINS

- Route du Petit Ponçay
- A Estrépieds
- Rue de la cour Chesneau
- Parking du multiservices
- Parking du terrain de tennis
- Chemins

■ BÂTIMENTS

- Remplacement du chauffage de la salle des fêtes par l'installation d'une pompe à chaleur réversible, isolation du plafond, peinture
- Isolation et mise en électricité de la dernière tranche des combles de la mairie,
- Isolation des combles de l'école
- Isolation des combles de 5 logements
- Rénovation de 2 logements
- Appentis buvette, remplacement chauffage vestiaires stade
- Etude pour la construction d'un atelier communal

■ TRAVAUX CIMETIÈRE

- Création d'un ossuaire

Tarifs Communaux 2023

■ SALLE POLYVALENTE

- Pour réserver, veuillez-vous adresser à la mairie au 05.49.98.08.25
- Un contrat de location est signé par l'utilisateur de la salle.

Tarif des locations au 1^{er} janvier 2023

Habitant de la commune	170 €
Habitant hors commune	220 €
Jour supplémentaire de location	50 €
Association (siège social hors commune)	190 €
Vin d'honneur	50 €
Forfait ménage	60 €
Couvert à l'unité	0,40 €
Électricité, le kw	0,55 €
Chauffage gaz, le m ³	2,70 €

Pièces à fournir :


- Une caution de 500 € est demandée lors de la réservation de la salle. **(2 chèques de 250 € à l'ordre du trésor public)**
(Le montant de cette caution est conservé en cas de détérioration du matériel et des locaux mis à la disposition des utilisateurs.)
- Une attestation d'assurance

■ CIMETIÈRE

- Concession
Pour 30 ans **225 €**
Pour 50 ans **450 €**
- Cavurne
Pour 30 ans **400 €** le cavurne (1 cavurne peut contenir 3 urnes)
- Columbarium
Pour 50 ans **1000 €** la case (1 case peut contenir 2 urnes)

■ RESTAURATION SCOLAIRE

- Repas enfant : **4.20 €**



Alexandre APOLDA
06 48 22 64 85
apoldatp@gmail.com

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR - DÉMOLITION
86200 SAMMARÇOLLES



Luc MARTIN
Tél. 06 21 50 33 35

Conception
Création
Entretien
Elagage

PAYSAGISTE

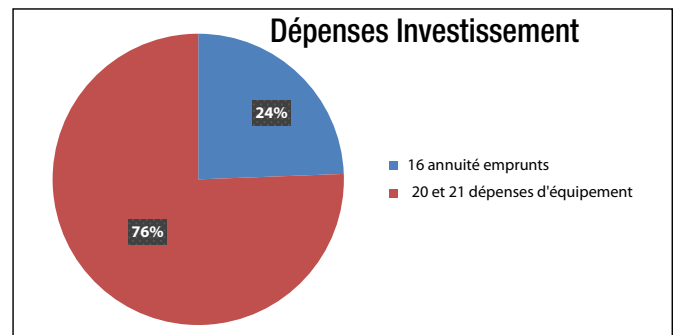
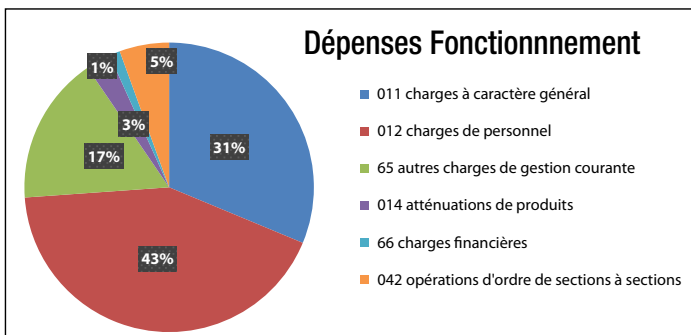
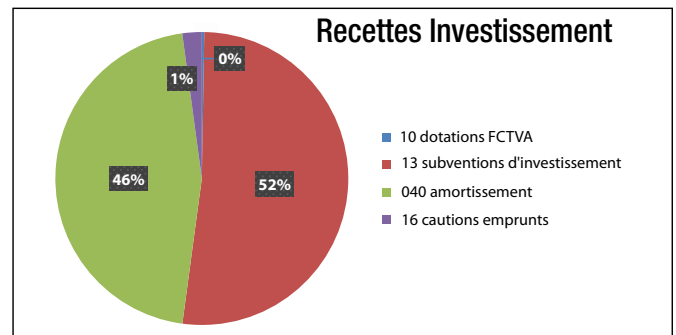
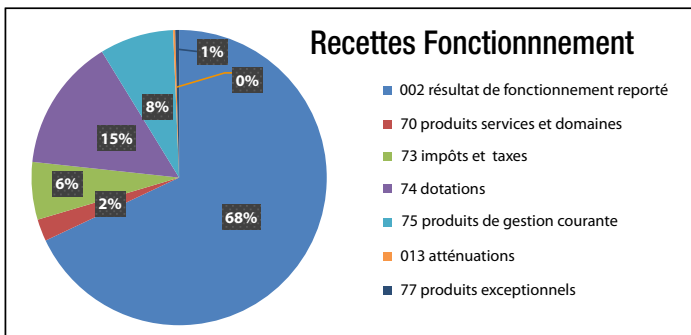
11 rue de la Petite Jaille, 86200 SAMMARÇOLLES
Email : lmartin.paysagiste@gmail.com

Finances communales

BUDGET DE LA COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Prévisions Budget 2022	Réalisations dans l'année 2022
EXEDENT 2021		760 630,51€
RECETTES	1 179 257,51€	552 925,43
DEPENSES	1 179 257,51€	325 671,90€
SOLDE de l'exercice 2022		+ 987 884,04€

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Prévisions Budget 2022	Réalisations dans l'année 2022	Restes à réaliser sur 2022
EXEDENT 2021		150 437,60€	
RECETTES	910 768,11€	39 479,04€	19 496,00€
DEPENSES	910 768,11€	143 608,72€	84 909,98€
SOLDE de l'exercice 2022		+46 307,92€	-65 413,98€



Sur le solde de fonctionnement de 987 884,04€, il faut ajouter le solde excédentaire de la section d'investissement pour l'exercice 2022 (+46 307,92€) et déduire le solde des Restes à Réaliser (-65 413,98€) soit 968 777,98€

Il sera reporté sur le budget 2023 **l'excédent global de 968 777,98€.**



Pièces Par Pièces
Vente de pièces mécaniques vl,utilitaire;etc...

5 mepieds
86200 sammarcolles

Houdayer Romuald
piecesparpieces86@gmail.com

06 47 44 33 74
livraison a domicile

Finances communales

IMPÔTS 2022

Nature de l'impôt	Taux 2018	Taux 2019	Taux 2020	Taux 2021	Taux 2022
Taxe d'Habitation	16,31 %	16,31%	-	-	-
Taxe Foncière Bâti	8,24 %	8,24%	8,40%	26,28%	26,67
Taxe Foncière Non Bâti	27,83 %	27,83%	28,38%	28,66%	29,08

RAPPEL : Augmentation du Taux de la taxe foncière sur le bâti en 2021 :

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est passée de 8,40% en 2020 à 26,28€ en 2021 car, suite à la suppression de la perception de la taxe d'habitation par les communes, l'Etat a décidé de compenser cette perte de recettes en transférant la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Ce taux est venu s'ajouter au taux communal :

Taux départemental d'imposition de 2020 : 17,62 % pour la Vienne

Taux communal d'imposition de 2020 : 8,40 %

soit un taux de référence de : 26,02 %

De plus, Le conseil avait décidé d'augmenter de 1% les taxes foncières en 2021 soit 26,28 %

Produit net des impôts locaux revenant à la commune

TH 0€

Taxe habitation

FB 11 107€

Taxe foncière bâti

FNB 25 358 €

Taxe foncière non bâti

L'état compense la perte de la taxe d'habitation à hauteur de 25 570€

La commune reverse à l'État sur ce produit une somme de 9058€ au FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)

Les impôts CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) CVAE (Cotisation sur Valeur Ajoutée des Entreprises) et autres fiscalités des entreprises sont perçus par la Communauté de Communes du Pays Loudunais. Une allocation compensatrice de **35 550 €** a été reversée à la commune par la CCPL en 2022

SYNTHÈSE DES RESTES À RECOUVRER AU 31/03/2023

sur titres émis jusqu'au 31/12/2022

	2020	2021	2022	TOTAL
Taxes ordures ménagères			182,17 €	182,17 €
Loyers logements communaux			572,59 €	572,59 €
Loyers commerciaux			1 440,00 €	1 440,00 €
Restauration scolaire	71,80 €		544,43 €	616,23 €
Total	71,80 €	-	2 739,19 €	2 810,99 €

SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE

La commune prend à sa charge le coût du déficit de ce service, soit 8353,42 € pour l'année 2022.

Le prix du repas est maintenu à 4,20 €. Il n'a pas augmenté depuis la prise de compétence par la commune au 01/01/2018.

Loudun et alentours

Bellissima Addict
Vêtements femme (du 34 au 44
avec une collection grande taille)

facebook : "Bellissima addict"
Venez découvrir la collection

Contact : **06 61 11 04 11**
amelie18102010@hotmail.fr

**SAFTI**
ça le fait !
Céline PHILIPPE

Conseillère indépendante en immobilier
pour particuliers et professionnels

07.85.79.25.25
celine.philippe@safti.fr
ESTIMATION OFFERTE

Etat-Civil 2022



2022 NAISSANCES : 3

20 février	HELLIN Phybie
24 février	DUCRET Hannah
05 avril	BLEIVEIS Eliott

2022 MARIAGES : 1

04 juin	Pas d'autorisation de publication
---------	-----------------------------------

2022 DECES : 6

01 janvier	DUPORT Michel
30 mars	FANTINI Louise
09 mai	MARTIN Jean
24 juin	BERTON Marguerite
13 juillet	NAVEAU Allain
23 octobre	NADASI Georges

STATISTIQUES DE LA COMMUNE

Population au 1^{er} Janvier 2023 : **667** habitants

ETAT CIVIL	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Naissances	8	11	6	8	7	8	3
Mariages	3	4	5	4	3	1	1
PACS			1	1	4	3	0
Baptêmes civils	1	2	1	2	0	0	1
Décès	6	4	2	3	3	9	6

URBANISME	2019	2020	2021	2022
Permis de construire	4	3	5	24
Certificat d'Urbanisme	31	20	7	4
Déclaration Préalable de travaux	9	8	13	8




Gîte de LA BRECHE

86200 Sammarçolles
Ouvert toute l'année
3 épis
Capacité : 6 personnes

Sophie MANGOLD
05.49.98.93.78 - 06.26.35.86.72
sophimang@yahoo.fr

<http://www.abritel.fr/location-vacances/p637399>
<https://www.gitesdefrance-vienne.com/location-vacances-Gite-a-Sammarcolles-86G1017.html>

i@d

Pourquoi choisir i@d ?

- RÉSEAU DE PROXIMITÉ
- HONORAIRES ADAPTÉS
- LARGE DIFFUSION DES ANNONCES
- RECHERCHES PERSONNALISÉES

iadfrance.fr



CONCRETISONS ENSEMBLE VOTRE PROJET IMMOBILIER

VOTRE CONSEILLER IMMOBILIER

Anas LAMRINI
06 66 48 58 17
anas.lamrini@iadfrance.fr

Vous souhaitez rejoindre i@d ?
Contactez-moi !

Mise en lumière

Philibert THÉRASSE, artiste peintre et plasticien sur verre

Installé à Sammarçolles depuis 2019, Philibert est un autodidacte. Il joue avec le verre et la lumière. Il sublime la couleur.

Son art se porte d'abord sur la peinture au couteau. Ses créations sont des marines et des personnages de son imaginaire.

Sa soif de découverte et le hasard aidant, lorsque par un imprévu, la peinture et un liant se mélangent sur un morceau de verre, il développe une technique de peinture sur verre. L'alchimie fonctionne. Ses doigts font danser les couleurs de l'autre côté de la transparence, le relief. Son univers devient tangible, tridimensionnel. La lumière libérée traverse ses œuvres !

De ces expériences, il garde le meilleur : **LA LIBERTÉ**

Philibert est créateur de pièces uniques en verre : bougeoirs, caches vase, lampes, ... Artiste reconnu, ces 3 dernières années, ses œuvres ont pu être admirées lors d'expositions à Loudun et Chinon.

En septembre 2022, Monsieur Girault, Président de l'Union des parachutistes, a commandé à Philibert une œuvre qui représente le Saint Michel, patron des parachutistes. Une lampe est née, avec sur une face, un morceau de la partition musicale d'un chant et de l'autre, le Saint Michel. Cette lampe a été bénie lors d'une célébration religieuse à Loudun.



Contact : Philibert THÉRASSE • philibert.therasse@gmail.com • 06 25 30 54 64

Coup de projecteur

La Participation citoyenne

Une convention de participation citoyenne a été signée le 16 novembre 2022 avec Mr le Sous-Préfet, Christophe Pécate, le Commandant de Gendarmerie, Julien Crochard et Madame le maire.

Ce dispositif a pour but d'associer les habitants de la commune à l'action des forces de l'ordre, en :

- développant auprès des habitants une culture de la sécurité,
- renforçant le contact entre la gendarmerie nationale et les habitants,
- mettant en place des actions de prévention de la délinquance au niveau local

Quel est le rôle des citoyens ?

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune. En



Signature convention Participation citoyenne

revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

S'ils sont témoins d'un crime ou d'un délit, ils doivent le signaler par un appel au « 17 » pour qu'une patrouille de gendarmerie se déplace sans délai sur les lieux. Pour tout autre signalement, les modalités de transmission sont laissées à l'initiative locale (appel téléphonique, mail...).

Des panneaux informant la mise en place de ce dispositif seront prochainement installés sur les principaux axes routiers à l'entrée du bourg et des hameaux.

Pour rejoindre le réseau des citoyens référents, contactez le secrétariat de mairie.



Ecole



Dominique Devaux et Stéphanie (atsem)



Cléo Lapouge et Isabelle (atsem)

Directrice : Mme Cléo LAPOUGE

Enseignants : M. Dominique Devaux (PS-MS) accompagné par Stéphanie (ATSEM) et Mme Cléo LAPOUGE (GS-CP) accompagnée par Isabelle (ATSEM)

Effectifs :

Petite section : 13 élèves
Moyenne section : 7 élèves
Grande section : 8 élèves
CP : 10 élèves
Soit un total de 38 élèves sur l'école.

Répartition par commune d'origine :

Sammarçolles : 13 élèves Loudun : 1 élève
Messemé : 1 élève Beuxes : 20 élèves
Basses : 2 élèves Vézières : 1 élève

Horaires de l'école :

Jours d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi
Matin : 8h45-11h45
Après-midi : 13h15-16h15
Un accueil périscolaire : 7h30 - 18h30

Vacances scolaires 2023 :

Printemps : 07/04/23 au soir jusqu' au 23/04/23 inclus

Eté : 07/07/23 au soir

Rentrée scolaire 2023-2024 : lundi 4 septembre

Projets de l'année

Cette année, les deux classes de l'école participent

au projet académique « Ecole et cinéma », plusieurs séances sont proposées aux élèves dans l'année au cinéma de Loudun. Les CP et les Grandes sections iront à la piscine 2 fois par semaine au mois de juin. L'école s'est engagée dans un projet autour du jardin et du développement durable : mise en place de carrés potager, d'un composteur, d'une cuve de récupération d'eau de pluie. L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves et la mairie pour leur soutien.

Inscriptions :

Pour la rentrée 2023, les parents d'enfants nés en 2020 sont invités à inscrire leur enfant en Petite Section de maternelle. Si vous avez un enfant né en début d'année 2021, il est possible de l'inscrire en Toute Petite Section pour une rentrée en septembre ou en janvier en fonction de son mois de naissance, sous couvert d'un effectif permettant cet accueil. Vous pouvez vous présenter dès aujourd'hui au secrétariat de la mairie de Sammarçolles, ou celle de Beuxes pour les habitants de Beuxes, avec :

- votre livret de famille
- un justificatif de domicile
- le carnet de vaccinations de votre enfant.

Après l'obtention du certificat d'inscription délivré par la mairie, prenez **rendez-vous** avec la directrice de l'école de Sammarçolles au **05 49 98 08 26** ou par mail « **ce.0861081h@ac-poitiers.fr** ».



Renseignements Pôle Enfance-Jeunesse :
2 rue de la Fontaine d'Adam • BP 30004
86200 LOUDUN
05 49 22 54 02 • scolaire@pays-loudunais.fr

pays-loudunais.fr



Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
7h30 - 8h35
16h15 - 18h30



Tarifs

QF 1 < 749	
> Accueil du MATIN	1,85 €
> Accueil du SOIR	2,35 €
750 < QF 2 < 1099	
> Accueil du MATIN	2,00 €
> Accueil du SOIR	2,50 €
QF 3 < 1100	
> Accueil du MATIN	2,15 €
> Accueil du SOIR	2,65 €

ADASC



L'ADASC est une association qui regroupe des parents et professeurs bénévoles et qui a pour but de soutenir financièrement le RPI Beuxes - Messemé - Sammarçolles que ce soit dans leurs projets aussi bien culturels que sportifs ainsi que dans les sorties et voyages scolaires..

L'ADASC organise des actions tout au long de l'année dont le but est de pouvoir aider le RPI à financer des projets. Par exemple : les cours d'escrime pour l'école de Beuxes, les sorties « Ecole et Cinéma » mais aussi les voyages scolaires et l'achat de matériels pédagogiques. L'année dernière plusieurs actions ont été menées comme des ventes (jus de pommes, photos de classe, sapins de Noël, la randonnée à Beuxes, la tombola de chocolats de Pâques, la vente de charcuteries...). Tous les bénéfices ont permis de financer plusieurs projets notamment celui d'un voyage dans le Périgord noir pour les enfants de l'école de Beuxes et une sortie à l'écomusée du Véron pour les enfants de l'école de Crué.

Cette année 2022-2023 Nous renouvelons nos actions avec comme dates clés :

- Le défilé de Carnaval dans les rues de Sammarçolles **le vendredi 24 mars 2023**
- La randonnée à Beuxes le dimanche 2 avril 2023
- Le vide grenier au stade de foot de Sammarçolles **le dimanche 14 mai 2023**
- La fête des écoles du RPI qui se déroulera à l'école de Crué **le vendredi 30 juin 2023.**

Comme chaque année, l'ADASC a besoin de vous, parents et grands-parents, bénévoles pour nous aider à réaliser et participer à nos manifestations et actions. N'hésitez pas à vous faire connaître afin de pouvoir continuer de mener à bien toutes nos actions. Merci pour votre participation.

E.Leclerc

UN FIOUL DE QUALITÉ ET GNR

Le service

“commandes info-livraison”

du lundi au samedi de 9 h à 18 h.

Nous vous livrons 6 jours sur 7

05 49 98 81 89

Un seul numéro au service des particuliers, des agriculteurs, des collectivités, des industriels...

BOCAGE
RESTAURATION

Le plat cuisiné adapté à votre marché

Nutrisens

Z.I. La Bergerie
86200 SAMMARÇOLLES
Tél. 33 (0)5 49 22 33 73

TECHER MOTOCULTURE OCCASION

5 lieu-dit Palluau
86 200 Sammarçolles

Tél: 066710576 0 / 0770446517

Mail: tmoccasion@gmail.com

SIRET: 848 701 751 00010



SARL SAINTON Raphaël



Peinture - Décoration - Revêtements Sols & Murs
Grenailage - Ravalement façades - Traitement des toitures

N° 20 Estrepieds - 86200 **SAMMARÇOLLES**

Tél. 05 49 98 65 25 Port. 06 13 82 69 49

sainton.rafael75@gmail.com

Les Soyeuses

En 2022 le Club a, petit-à-petit, retrouvé ses Soyeuses et l'horizon 2023 se fait prometteur.

L'espérance est notre point fort et nous y pourvoyons en diversifiant notre savoir-faire. Si nous ne pouvons pas encore programmer une exposition, nous le ferons certainement l'année prochaine.

A très bientôt.

Nous sommes disponibles pour tout contact, tout au long de l'année :

Sandrine 06.84.26.10.77

Colette05.49.98.32.53

Jocelyne09.83.54.73.39



ACCA

Cette année une chasseresse (Laëtitia) fait partie de notre équipe, nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Notre effectif est satisfaisant avec 80 chasseurs sur notre territoire. La saison vient de se terminer, laissant planer quelques inquiétudes avec la grippe aviaire à nos portes, nous mettant un peu dans l'incertitude de pouvoir chasser le gibier à plume pour le reste de la saison.

Après ces années de pandémie nous privant de quelques jours de chasse, l'heure est aux retrouvailles, avec de belles journées de convivialité, entre autres la battue intercommunale.

La sécurité à la chasse est et reste notre préoccupation première. Les miradors sont un atout majeur pour sécuriser nos tirs à la chasse au grand gibier, c'est pourquoi nous allons continuer cette année leur mise en place sur le territoire. Notre activité doit se dérouler dans une sécurisation maximale, pour nous chasseurs, mais également pour tous les autres usagers de la nature: randonneurs, VTTistes... Dans le contexte actuel, notre communication doit être sans faille, nous devons expliquer, voire montrer nos pratiques pour mieux les défendre. Dans ce climat où la peur peut s'installer quand le porteur d'une arme rencontre une autre personne, chacun d'entre nous doit être conscient du rôle qu'il a à jouer afin de revenir à un sentiment d'apaisement. Des gestes simples peuvent rassurer la personne croisée. La société doit comprendre que la chasse a son rôle dans le milieu rural. Restons vigilants.

Merci à toutes les personnes qui participent à nos manifestations, ainsi que les membres du bureau pour leur bénévolat et toutes les actions menées pendant la saison.

Je vous souhaite une excellente saison de chasse, prenez du plaisir dans votre loisir, et en toute sécurité.

le Président, Jean Jacques TIFFENEAU

Nos RENDEZ-VOUS de la saison :

Dimanche 11 juin : Assemblée générale

Samedi 8 juillet : Ball-trap avec méchoui le soir (sous réserve)

Dimanche 9 juillet : Ball-trap

Samedi 28 octobre : Soirée couscous

Mercredi 27 décembre : Battue cervidé avec repas de fin d'année

Samedi 2 mars 2024 : Sortie salon de l'agriculture Paris

Dimanche 10 mars 2024 : Battue intercommunale

Samedi 23 mars 2024 : Chasse à courre chevreuil



USS

Union Sportive Sammarçolles

Siège Social : Bar-Tabac-Pressé
2, rue de du Moulin Guillot
SAMMARÇOLLES - Tél. 06 25 35 50 94
Site: uss.footeo.com



Suite à ces trois années passées, le football dans notre commune est reparti pour nous offrir un beau spectacle les samedis et dimanches.

Nos petits U8/U9, toujours dans le club, nous offrent de beaux matchs les samedis.

Nos U11/U13 sont toujours en entente avec Nord Vienne et Loudun.

L'équipe 1^{ère}, après être montée cette année en division 4, fait un très bon championnat avec tous les jeunes retrouvés il y a un an.

L'équipe 2, qui cette année, fonctionne en entente avec l'ASM (Angliers, Saint-Jean-de-Sauves et Martaizé) réalise un très bon championnat.

Cette année est historique. Le club a une équipe féminine en championnat. Pour une 1^{ère} année, les filles font un très bon parcours.

L'année 2022 a été pour le club une année historique car il a fêté ses 50 ans. Une petite pensée pour ses fondateurs et tous ceux qui ont œuvré pour

que le club soit encore debout.

Merci à tous les éducateurs, entraîneurs, parents, bénévoles et membres du bureau qui se soutiennent mutuellement pour que l'esprit sportif et la convivialité perdure dans le respect de chacun et de tous.

Un grand merci à nos fidèles supporters qui malgré le froid, la pluie, sont toujours aussi nombreux.

Vive l'USS !

*Le Président, Mickaël Sainton
Et les membres du bureau*

Dates à retenir :

Tournois **les 3 et 4 juin**
Loto **le 18 novembre**



50 ans du club



ÉQUIPE FÉMININE

UNC

Union Nationale des Combattants,

Section de Sammarçolles
Soldats de France (S.D.F.)



Nous sommes une association patriotique, nous agissons entre autres pour perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France, pour la défense des intérêts du monde combattant.

Peu nombreux, nous accueillons toute personne ayant fait son Service National à nous rejoindre.

Les manifestations prévues à ce jour pour l'année 2023 sont :

- Réunion de secteur avec repas le 11 février à Pouant
- Congrès départemental **les 27 et 28 mai** à Loudun
- Commémoration **du 08 Mai et 11 Novembre** à Sammarçolles
- Hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord le **5 décembre** à Beuxes

Le Porte-drapeau pour l'UNC est Monsieur Bernard LEBLÉ. Son suppléant est Monsieur Bruno BERTON
Le Porte-drapeau pour les SDF est Monsieur Pascal SAULNIER. Son suppléant est Monsieur Thierry ROUSSEAU

Les membres du bureau sont :

- Président : Jean-Claude HÉRAULT
- Vice-Président : Joël RICHARD
- Secrétaire : Michel THIBAUT
- Secrétaire-adjoint : Roger RABIER
- Trésorier : Thierry ROUSSEAU
- Trésorier-adjoint : Alain JAUFFRION

Le Président



Cérémonie du 8 mai

Comité des fêtes

Siège social, salle des associations 6, rue de la Mairie
mail : cdfsammarcolles@gmail.com



Le Comité des Fêtes vient de terminer sa treizième saison riche en nouveautés !

Tout d'abord, le bureau et les membres actifs ont été en grande partie renouvelé. Nous tenions tous, à remercier l'ensemble des acteurs précédents qui ont créé et œuvré pour faire vivre cette association, avec une pensée particulière pour notre regretté « Cyclo ».

Diverses manifestations ont vu le jour : la chasse aux œufs pour nos jeunes Sammarçollois(es), le jeu de pétanque du 14 Juillet, une randonnée gourmande en semi-nocturne, un concours de belote et de trut...

Nous avons proposé ces animations variées avec des prix d'entrée accessibles à tous.



Cette année nous poursuivrons nos innovations :

- **Samedi 25 Mars 2023 (après-midi)** : Randonnée de printemps
- **Samedi 25 Mars 2023 (soirée)** : Chili con carné
- **Dimanche 09 Avril 2023 (matinée)** : Chasse aux œufs réservée aux jeunes Sammarçollois(es)
- **Samedi 10 Juin 2023 (midi)** : Repas annuel du comité des fêtes « Jambons à la broche »
- **Vendredi 14 Juillet 2023 (début d'après-midi)** : Jeu de pétanque
- **Samedi 22 Juillet 2023 (toute la journée)** : Journée au Puy du Fou + Cinéscénie
- **Samedi 02 Septembre 2023 (soirée/nuît)** : Randonnée gourmande en semi-nocturne
- **Le samedi 23 septembre**, avec vous tous, la Mairie et l'ensemble des associations Sammarçolloises, une matinée « Nettoyons la Nature » suivie d'un petit moment convivial
- **Samedi 14 Octobre 2023 (après-midi)** : En collaboration avec la Ligue Contre le Cancer de la Vienne Randonnée moto au profit d'octobre Rose
- **Samedi 14 Octobre 2023 (soirée)** : Repas Fouées au profit d'octobre Rose
- **Samedi 02 Décembre 2023 (après-midi)** : Spectacle de Noël offert à tous les Sammarçollois(es)
- **Vendredi 19 ou 26 janvier 19h00** : Assemblée générale
- **Samedi 20 ou 27 Janvier 2024 (après-midi)** : Concours de Belote et Trut

Afin de vous tenir informés de nos manifestations, n'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook « Comité des fêtes de Sammarçolles » 

A très bientôt...

Le président
REIGNIER Michaël

PICHOT Sébastien
PLAQUISTE
Rénovation intérieure
Sol - Mur - Plafond

- Placo
- Isolation
- Peinture
- Carrelage
- Faïence
- Maçonnerie

TÉL. 06 01 06 19 60
86200 Sammarçolles

Leger Julien
Peinture extérieure & intérieure
Revêtement de sol souple et moquette
Revêtement mural toiles lisses, à reliefs, papiers peints
Neuf & Rénovation

Peintre en bâtiment
12, rue du Moulin Guillot
86200 SAMMARÇOLLES
07 78 38 24 92
artisan.legerjulien@gmail.com

Association Authé

Association des descendants de Charles dit Pierre Authé (1809-1871) et de Jeanne Bassereau (1810-1871) : de la France vers le Nouveau-Monde...

Sept membres de l'association familiale partiront du 27 septembre au 15 octobre en Saskatchewan et en Alberta.

Le projet a pour objet d'être sur les traces d'Omer AUTÉ.

Ce projet a été reporté à de multiples reprises du fait de la période Covid, mais enfin nous y arrivons ! En outre, les autres projets « Livre sur l'Histoire de la Famille », « Spectacle son et lumière », « Film Album photos », et la création d'un site internet avancent à leur rythme.

La Conférence « Les Poitevins à la Conquête de l'Ouest... Canadien ! (1860-1959) : 1895 ou l'épopée féerique de la famille AUTÉ/ AUTET » a été donnée cette année à Oléron et à Bressuire.

Une date à la maison de l'Acadie est toujours prévue, et pourquoi pas une date prochaine à Sammarçolles...

Le Président,
David ALBERT-BRUNET



Histoire locale

La triste histoire d'un infanticide au Petit-Ponçay en 1864

Jeanne CORMIER, née le 23 juillet 1825 à Vézères est une « fille mère » comme on disait à l'époque. En effet, elle avait eu une fille à l'âge de 17 ans, nommée elle aussi Jeanne CORMIER, le 05 janvier 1843.

Notre Jeanne CORMIER est domestique au Petit-Ponçay, commune de Sammarçolles, chez sa sœur Marie CORMIER et le mari de cette dernière, Augustin ESSELIN.

Agée de 38 ans, elle tombe amoureuse d'un jeune homme de 24-25 ans, dont on ignore le nom, mais qui est dans sa 4^e année (sur 7 à l'époque) de service militaire : lui promettant monts et merveilles et surtout le mariage, Jeanne tomba enceinte de ce beau et fringant militaire. Mais ce dernier l'abandonna quelques jours avant les faits...

Pour cacher son infortune, Jeanne nia pendant plusieurs mois la réalité à sa famille avec qui elle vivait et ce, jusqu'à 8 jours avant son accouchement (qui n'a pas eu lieu à terme, n'étant qu'à 8 mois de grossesse). La famille avait bien des doutes et questionnait Jeanne pendant tout ce temps, voyant son ventre qui s'arrondissait, mais face aux dénégations de Jeanne, personne n'en avait la preuve...

Entre vingt-trois heures et minuit le 27 janvier 1864, elle mit au monde un petit garçon, au milieu de la cour, entre deux « pailliers », afin que la maisonnée endormie n'entende rien des cris et douleurs qui la submergèrent lors de l'accouchement. L'enfant est né viable, ce que relate le médecin légiste.

Après l'accouchement, Jeanne s'est évanouie. Revenue à elle, elle cassa le cordon ombilical et elle plaça

l'enfant dans un tas de paille. Puis, rentrée sans pouvoir préciser le temps qu'elle fut restée dehors (on imagine le froid de l'hiver, nous sommes en janvier), elle finit par placer l'enfant sous son chevet de lit.

Mais l'horreur arriva : Jeanne enfonça un bouchon de paille dans l'œsophage de l'enfant afin de le faire disparaître et cacher son déshonneur... Évidemment la famille et les employés de la ferme ont découvert au matin l'horreur de ce crime...

Dénoncée par son beau-frère et arrêtée, Jeanne est détenue à la maison de Justice de Poitiers, elle est condamnée le 24 février 1864 à 10 ans de travaux forcés pour infanticide, mais bénéficia d'une remise de peine de 2 ans le 27 février suivant. Vous constaterez au passage que la Justice de 1864 était rapide à juger les criminels, car les comparutions devant la Cour étaient immédiates, à la différence d'aujourd'hui...

Après sa libération, Jeanne CORMIER finit par se marier le 23 octobre 1872 à Basses avec Pierre CHÂTRY, et elle mourut à Vézères, son village natal, le 29 janvier 1905. Pierre CHÂTRY étant né le 3 octobre 1828 à Beuxes, nous savons qu'il n'est pas le galant qui l'abandonna lâchement...

Sa fille, Jeanne CORMIER, s'est mariée à François HULIN le 13 juillet 1862 à Sammarçolles et leurs descendants habitent toujours la région.

Le pauvre enfant assassiné n'a jamais été enregistré à l'état civil. Il n'a donc reçu aucun prénom.

David ALBERT-BRUNET

Aires de Loisirs

◆ CITY STADE (rue des Moulins)

L'utilisation de ballons en cuir est interdite.
Seuls les ballons en plastique ou en mousse sont autorisés pour la pratique du foot, basket, etc.



◆ TENNIS (rue du Moulin Guillot)

Le court de tennis est mis gratuitement à la disposition du public



◆ TERRAIN DE FOOTBALL

Situé en sortie de bourg, au bout de la rue du stade.

La municipalité a décidé de laisser l'accès libre aux toilettes, il est demandé de respecter les lieux et d'en faire bon usage.



◆ TERRAIN DE PETANQUE

Le terrain de pétanque, ouvert à tous, est situé à proximité du citystade.



◆ AIRE DE PIQUE-NIQUE (rue du stade)

Situé à proximité du terrain de foot et du terrain de vélocross, 2 tables avec bancs sur un terrain ombragé



◆ TERRAIN DE VÉLOCROSS

Situé à proximité du terrain de football, il est réservé exclusivement aux vélos. L'utilisation de tout engin à moteur y est strictement interdite.

Nous demandons aux utilisateurs de respecter les lieux et l'environnement, notamment les jardins en n'y pénétrant pas sans l'accord des propriétaires pour la récupération des balles et ballons perdus et de veiller à la tranquillité du voisinage en cessant de fréquenter les lieux au-delà de la tombée de la nuit en période estivale.



**LES MIELS
DE ROMAIN**

Récolté et mis en pot par l'apiculteur
23, RUE DU MOULIN GUILLOT
86200 SAMMARCOLLES
06 29 18 59 17

**Chambres
&
table d'hôtes**
ouvert toute l'année



Tenue du Fougeray

Famille Saint-Mard Romele

18, rue du Stade

86200 Sammarçolles

05 49 22 76 48

www.tenedufougeray.com

Infos



L'entrée en Loudunais pour votre question logement :



Service public
de la rénovation
de l'habitat



en Loudunais

05 49 22 54 02

info.renovation@paysloudunais.fr



avec le concours de la



Obtenez des conseils gratuits, neutres et indépendants pour mener votre projet de logement et d'amélioration énergétique.

Prenez rendez-vous au 05 49 22 54 02 ou 24/24 sur le site internet

Epicerie Solidaire Itinérante



labouffetdair@mailo.com

06.09.48.72.69

ANDES
les épiceries solidaires



REIGNIER Michaël

INSTALLATION & DEPANNAGE
NEUF & RENOVATION

- ELECTRICITE - PLOMBERIE
- CLIMATISATION
- CHAUFFAGE
- AUTOMATISATION PORTAILS
- ALARME
- ENTRETIEN DE CHAUDIÈRE

MAISON
CONNECTÉE

19, rue de la Mairie
86200
SAMMARÇOLLES

Tél. 05 49 98 27 78
Port. 06 13 69 48 46

e-mail : michael.reignier@gmail.com - Site : www.electricite-reignier.com



Loïc MARTIN

Commerce de Chevaux
de Chasse et Loisirs

Achat - Vente

86200 SAMMARÇOLLES

Tél. (pers.) : **05 49 22 46 40**

Tél. (bureau) : **05 49 98 08 01**

◆ ENTRÉE DANS L'HIVER : LES BONS RÉFLEXES ÉNERGÉTIQUES !

Résolution N°1 -S'inscrire à la météo de l'énergie Les alertes Ecowatt permettent d'être avertis des risques de tension et de coupures sur le réseau d'électricité et de recevoir les conseils adaptés. En participant à ce dispositif citoyen, vous contribuez à assurer l'alimentation de tous en électricité.

www.soregies.fr/particuliers/

Résolution N°2 -Adopter les écogestes

Les bons réflexes se cachent aussi derrière les écogestes à adopter au quotidien pour limiter votre consommation et son impact sur l'environnement.

www.soregies.fr/particuliers/ecogestes/
www.ademe.fr/particulier/

Résolution N°3 -Faire le point sur mon logement Rien de plus simple, rendez-vous sur le site internet Rénover FACILE de (commune). S'inscrivant dans la démarche nationale France Rénov', ce site tout en main vous permet même de simuler des travaux

pour votre habitation !
www.renoverfacile.fr

Maison mal isolée ? Difficultés pour payer vos factures ? Il existe des solutions et des organismes pour vous accompagner.

Contactez votre fournisseur d'énergie SOREGIES (**05 49 44 79 00** ou contact@soregies.fr) qui saura vous conseiller sur le règlement de vos factures et l'utilisation du chèque énergie

(www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/informations) ou encore vous aiguiller sur les autres aides possibles comme le fonds de solidarité logements (www.fsl86.fr/impayes-energie-et-deau/).



Vos interlocuteurs

Fanny BOUSTER 
Chargée de mission « lutte contre la précarité énergétique » et insertion sociale
Département de la Vienne
Direction de l'Action Sociale
Pôle Logement et Insertion Sociale
fbouster@departement86.fr
☎ 06 67 52 02 60

FSL 86 
Maison de l'habitat Téléport 2
av, René Cassin
86360 Chasseneuil-du-Poitou
associationfsl86@fsl86.fr
☎ 05 49 47 28 86

Marc COMPAIN 
Expert Transition Energétique
SOREGIES
marc.compain@soregies.fr
☎ 05 49 89 34 11

Frédéric DEZAIRE 
Responsable Recouvrement Amiable
SOREGIES
frederic.dezaire@soregies.fr
☎ 05 49 60 54 11

◆ MAÎTRISER SA CONSOMMATION D'EAU

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique : depuis août 2021, un très fort déficit de pluie a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées.

Eaux de Vienne a demandé à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire : nous tenons à vous remercier des efforts fournis. Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, nous avons besoin que ces bonnes pratiques perdurent.

Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau

Dans la cuisine	Dans la buanderie	Dans les toilettes	Dans la salle de bain	Dans le jardin
 <ul style="list-style-type: none">Nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantesEquiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs	 <ul style="list-style-type: none">Choisir des appareils ménagers économes en eauRemplir complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route, ou utiliser la touche « demi-charge »	 <ul style="list-style-type: none">Installer une chasse d'eau à double commande	 <ul style="list-style-type: none">Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasagePréférer une douche à un bain	 <ul style="list-style-type: none">Arroser tôt le matin ou tard le soirInvestir dans un système de goutte à goutteCollecter les eaux de pluiePaillage et binage limitent les arrosages

Images : Canva, Falcou, Thierry Mercadier

Plus d'informations sur www.eauxdevienne.fr. Pour suivre les actualités d'Eaux de Vienne, rejoignez-nous sur Facebook et LinkedIn.





En savoir plus
sur la préparation
du kit d'urgence
et le plan familial
de mise en sûreté :

www.risques.gouv.fr
et site internet
de votre préfecture



◆ ALERTE NUCLÉAIRE : LES BONS RÉFLEXES

**alerte nucléaire
je sais quoi faire !**

Quel comportement adopter ?

Pourquoi une alerte nucléaire ?

L'alerte est déclenchée quand un événement dans une centrale nucléaire est susceptible d'entraîner des rejets radioactifs et d'avoir des conséquences sur la population présente à proximité.

1

**Je me mets
rapidement à l'abri
dans un bâtiment**



Rejoignez sans délai un bâtiment en dur. Si vous êtes déjà dans un bâtiment, isolez-vous de l'extérieur : fermez portes et fenêtres et coupez la ventilation. Si vos enfants sont à l'école au moment de l'alerte, ils seront mis à l'abri par les enseignants.

Respectez les consignes de protection des pouvoirs publics (prise d'iode par exemple) diffusées par la radio (France Bleu, France Info, etc.), la télévision (France Télévisions) et le site internet de votre préfecture. Pensez à vous doter, en amont, d'une radio à pile et de piles de rechange.

2

**Je me tiens
informé(e)**



3

**Je ne vais pas
chercher mes enfants
à l'école**



Restez à l'abri. À l'école, vos enfants sont protégés par les enseignants.

4

**Je limite mes
communications
téléphoniques**



Ne saturez pas les réseaux de communication. Ils sont nécessaires à l'organisation des secours et à la transmission d'informations.

5

**Je prends de l'iode
dès que j'en reçois
l'instruction**



La dose d'iode stable doit être prise uniquement et immédiatement à la demande du préfet (suivez la posologie, voir page intérieure).

6

**Je me prépare à
une éventuelle évacuation**



Munissez-vous du kit d'urgence que vous aurez préparé au préalable : il comprend en particulier vos papiers personnels, vos éventuels traitements médicaux, des vêtements, de la nourriture et de la boisson. Lors de l'évacuation, respectez les consignes de circulation.

www.distribution-iode.com

0 800 96 00 20 Service & appel gratuits

POUR EN SAVOIR PLUS

→ www.asn.fr → www.anccli.fr
→ www.edf.fr → www.irsn.fr

◆ LA MAIRIE DE SAMMARÇOLLES VOUS ALERTE ET VOUS INFORME GRÂCE À L'APPLICATION

CiVox

C'est simple !

1. Téléchargez l'application Civox sur votre smartphone.



2. Sélectionnez votre ville

3. Retrouvez toutes les infos utiles à votre disposition.

Téléchargez CiVox et restez connecté à votre ville !

Toute l'actualité de votre ville en temps réel

Par le biais de l'application CiVox, votre mairie vous informe des dernières actualités, du fonctionnement de vos services publics (transport, déchetteries...) et des heures d'ouvertures des commerces de votre ville. Un incident survient ! Soyez les premiers informés via les push de notifications CiVox si des mesures spécifiques doivent être prises (port du masque généralisé, dépistage massif...).

Des services de géolocalisation et de signalement

En 1 clic, géolocalisez les services qui vous sont utiles (cabinets médicaux, centre de soins, commerces...) et faites actes de citoyenneté en nous signalant un problème via l'application. (nom de la rue, photo, commentaires)



Infos



◆ Le service Petite Enfance sur tout le Pays Loudunais

Le service Relais Petite Enfance (RPE - ex RAM) est déployé en itinérance sur tout le territoire depuis le 1^{er} janvier 2020. Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) est également mis en place et propose des temps d'échange et de partage entre parents et enfants jusqu'à 6 ans.

Le Relais Petite Enfance

Ateliers d'éveil (libres et gratuits sur inscription) destinés aux assistant.e.s maternel.le.s et aux enfants qu'elles/ils accueillent :

À Loudun (Maison de La Petite Enfance) : Ateliers : mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 ; Permanences (informations sur les modes de garde, droits et devoirs employeur/salarié...) : mercredi de 9h à 12h.

À Monts-sur-Guesnes (ancienne maison paroissiale) : lundi

Aux Trois-Moutiers (maison du meunier) : jeudi

À Saint-Jean-de-Sauves (Maison pour Tous) et **Moncontour** (accueil périscolaire) : vendredi

Les ateliers d'éveil ont lieu de 9h30 à 11h30 et les permanences de 13h30 à 16h30.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Accueils anonymes et gratuits, sans inscription, pour tous les parents ou référents parentaux accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans.

Accueils proposés les mardis de 9h30 à 11h30 en itinérance **à Monts-sur-Guesnes, Les Trois-Moutiers, Moncontour et Saint-Jean-de-Sauves** et

les mercredis de 9h30 à 11h30 ou de 15h à 17h à Loudun.

Renseignements Service Petite Enfance :

www.pays-loudunais.fr - rubrique Petite enfance

Contacts : Relais Petite Enfance : 05 49 98 21 62

Lieu d'Accueil Enfants-Parents : 07 87 33 82 68

◆ Accueil périscolaire

5 accueils périscolaires du mercredi :

- Les Trois-Moutiers : 7h30 à 19h
- Moncontour : 7h30 à 19h
- Monts-sur-Guesnes : 7h à 19h
- Saint-Jean-de-Sauves : 7h15 à 19h
- Bournand : 7h15 à 18h30

Des temps d'accueil et de départ échelonnés sont proposés :

- de l'ouverture de l'accueil à 9h et de 13h30 à 14h30
- de 11 h30 à 12h30 et de 16h30 à la fermeture de l'accueil

Les transports scolaires étant liés aux jours d'école, **aucun transport n'est organisé le mercredi**. En cas de présence toute la journée, le repas du midi est à fournir par les familles. L'accueil est assuré par les agents de la Communauté de Communes dans les locaux des accueils périscolaires de ces écoles. Tous les enfants scolarisés sur les écoles du Pays Loudunais sont invités à y participer quel que soit leur lieu de scolarisation.

Renseignements Pôle Enfance-Jeunesse :

www.pays-loudunais.fr - rubrique Enfance-Jeunesse

Mail : scolaire@pays-loudunais.fr

05-49-22-54-02

SERVICE PETITE ENFANCE
du PAYS LOUDUNAIS

Ateliers d'éveil * Permanences
Lieu d'accueil enfants-parents

5 lieux d'accueil en itinérance
Loudun • Moncontour • Monts-sur-Guesnes
Saint-Jean-de-Sauves • Les-Trois-Moutiers

www.pays-loudunais.fr



M Madysson
INSTITUT
INSTITUT DE BEAUTÉ

07 48 16 75 46
14 Lieu dit Le petit Ponçay - 86200 SAMMARÇOLLES

Services à la personne

◆ Informer, orienter et accompagner les personnes âgées

Vienne Autonomie Conseils est un service gratuit d'information, d'orientation et d'accompagnement personnalisé pour les personnes âgées de 60 ans et plus, de leur entourage et des professionnels.

- Évalue les besoins des situations individuelles rencontrées, recherche et propose des solutions adaptées en se déplaçant à domicile.
- Assure une coordination de tous les dispositifs existants
- Organise et met en place des actions collectives d'information et de prévention.

Le maintien à domicile

- services d'aides et de soins à domicile
- portage des repas
- téléalarme ...

Les aides

- APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- amélioration de l'habitat
- spécifique en sortie dispositif d'hospitalisation

Les structures d'accueil et d'hébergement

- EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
- résidences-autonomie
- hébergement temporaire
- accueil de jour



Est présent dans votre Maison Départementale des Solidarités de Proximité de Loudun

MDS de Proximité de Loudun

14 boulevard du 8 Mai 1945

86200 Loudun

05 49 98 10 83

dgas-loudun@departement86.fr

Le lundi :

8h30 à 12h30

Mardi au jeudi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

Vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

ASSISTANTE MATERNELLE

M^{me} MORON Céline
33 rue du Moulin Guillot
86200 SAMMARÇOLLES
06 38 68 50 74

Goubeau Laëticia
-13 rue de la croix cassée
86200 Sammarçolles
Tél: 0688635287
Assistante Maternelle

Assistante Maternelle Agréée

Sophie POUVREAU

23 Rue de la Mairie
86200 SAMMARÇOLLES
06 68 09 82 69

Les services

◆ LES DÉCHETS : COLLECTE ET DÉPÔTS VOLONTAIRES

Service de collecte des ordures ménagères (bac orange ou grenat) :

Tous les 15 jours les lundis après-midi

Les mardis après-midi pour les villages d'Estrépièdes, Mépièdes, Haut-Crué, Crué, La Valette, Le Carroir, La Goillarderie,

Service de collecte des emballages recyclables (bac jaune) :

Tous les 15 jours en alternance avec les ordures ménagères, les lundis après-midi les mardis après-midi pour les villages d'Estrépièdes, Mépièdes, Haut-Crué, Crué, La Valette, Le Carroir, La Goillarderie.

Vous avez une question sur le tri sélectif ? Rendez-vous sur www.pays-loudunais.fr, ou un problème contactez l'ambassadrice du tri de la Communauté de Communes au 05 49 22 99 72 ou par mail : ambassadeur-du-tri@pays-loudunais.fr

Rappels - pour les deux services de collecte :

Règle du jour férié : toutes les collectes de la semaine sont décalées au lendemain à partir du jour férié.

Important : Les poubelles doivent être sorties avant 13 heures

Le calendrier est téléchargeable sur www.pays-loudunais.fr, rubrique « Trier ses déchets » - « Calendrier de collecte en ligne »)

Verres, Journaux, magazines, prospectus (sans film plastique)

Des containers de récupération sont situés dans le BOURG (plateforme près de la résidence Habitat 86, à côté de l'église) ainsi qu'à Crué (parking à côté de l'école maternelle).

En cas de container plein, nous vous remercions de bien vouloir prévenir la mairie qui se chargera de le faire vider, et d'emmener vos déchets à un autre container ou à la déchetterie.

Collecte des textiles, linge de maison, chaussures

Une borne est placée sur la plateforme de la résidence « habitat 86 » à côté de l'église dans le bourg. Déposer les textiles dans des sacs de 30 litres maximum.

Piles usagées -vieux portables- cartouches d'encre

Le dépôt de piles usagées et de vieux portables est possible en mairie.

L'association ADASC récupère les cartouches d'encre, une boîte est mise à disposition à la mairie.

Merci pour votre geste.

Horaires de la déchèterie LOUDUN-MESSEMÉ tél 05 49 22 54 02 :

*Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)
du lundi au samedi : 9h-12h / 13h30-17h30*

*Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)
du lundi au samedi : 8h30-12h / 13h30-18h
Fermée les dimanches et jours fériés*

◆ LE SERVICE ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2019 :

- vos factures d'assainissement sont émises par Eaux de Vienne-Siveer.

- vous êtes rattachés à la Trésorerie Municipale de Poitiers (13-15 rue de la Marne – 86 000 Poitiers / Tél : 05 49 50 36 80) qui est votre interlocuteur unique pour le recouvrement de vos factures d'assainissement.

Pour toute question relative à votre service d'assainissement, vous pouvez désormais contacter : l'Agence d'Eaux de Vienne-Siveer, à Neuville-de-Poitou, 11 rue de l'Outarde canepetière, 86170 Neuville-de-Poitou ou neuville@eauxdevienne.fr ou au 05 49 51 09 00.

Un service d'astreinte est joignable 24/24h, la semaine, le week-end et les jours fériés.

Règles à respecter pour le bon fonctionnement du service d'assainissement

➤ Ne pas jeter dans le réseau les lingettes de nettoyage des cuvettes des toilettes, et autres produits d'hygiène qui ne sont pas biodégradables dans l'eau

➤ Le réseau a été conçu et réalisé pour un raccordement des eaux usées des habitations par rapport au niveau habitable (cuisine, salle d'eau, wc). En conséquence les pièces aménagées à un niveau inférieur de la cote topographique du réseau et les sous-sols ne sont pas raccordables. Si les usagers raccordaient cependant de telles pièces, ils devront se garantir eux-mêmes contre tous problèmes de reflux.

➤ Les eaux pluviales des habitations ne sont pas raccordables sur le réseau d'assainissement.

◆ SERVICE INFIRMIER

Mme RAKOTOZAFY Florence, permanence au 8 rue de l'église, sur rendez-vous, tél 05 49 22 63 35

◆ ASSISTANTES MATERNELLES

Pour la garde de vos enfants, des assistantes maternelles sont à votre disposition.

GOIBEAU Laetitia

13 rue de la croix cassée 86200, Sammarçolles
Tél. : 06 88 63 52 87

MORON Céline

33, rue du Moulin Guillot 86200, Sammarçolles
Tél. : 06 38 68 50 74

POUVREAU Sophie

23 rue de la mairie 86200 Sammarçolles
Tél. : 06 68 09 82 69

◆ POINT POSTE

Situé au Multiservices « Le Sammarçolles » 2 rue du moulin Guillot

◆ DISTRIBUTEUR DE BAGUETTES

Situé sur le parking du Multiservices

◆ NID DE FRELONS

La commune adhère à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne (FDGDON 86) qui propose un tarif préférentiel aux habitants des communes adhérentes. Pour l'année 2022, le coût d'une intervention est de 97 € (Déplacement, conseils, destruction du nid de frelons asiatiques).

Démarches administratives

La mairie de Sammarçolles n'est pas habilitée pour délivrer des cartes d'identités et des passeports. Seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil des empreintes peuvent effectuer une demande de titre d'identité.

◆ CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI) :

Pour obtenir votre carte d'identité :

1 - Vous devez prendre rendez-vous dans une mairie habilitée :

Mairie de Loudun 05.49.98.15.38

Mairie des Trois-Moutiers 05.49.22.63.90

Mairie de Moncontour 05.49.98.91.29

2 - le jour du rendez-vous vous devez fournir les pièces suivantes :

- Carte d'identité
- Photo récente conforme aux normes
- Justificatif de domicile (facture eau - électricité - téléphone)
- Numéro de **pré-demande*** si vous avez fait cette démarche en ligne avant votre rendez-vous, sinon il vous sera fourni un formulaire papier

Pour effectuer une pré-demande, il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir son état-civil et son adresse. Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre. **L'utilisateur doit penser à noter ou imprimer ce numéro lors du déplacement en mairie !*

Attention : la pré-demande de carte d'identité ne dispense pas l'utilisateur de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier

(Pour le renouvellement de la carte d'identité, si l'ancienne ne peut être présentée un timbre fiscal de 25 € (payable éventuellement en ligne sur timbres.impots.gouv.fr) sera exigé - Pour une première demande fournir un extrait d'acte de naissance avec filiation)

◆ PASSEPORT - « le passeport biométrique »

Même procédure que pour la carte d'identité

Vous devez prendre rendez-vous auprès d'une mairie habilitée

Se présenter personnellement (adulte et enfant) muni **des originaux** des pièces suivantes :

- Carte d'identité en cours de validité ou d'un extrait d'acte de naissance* (moins de 3 mois)
- 1 photo récente (- de 3 mois)
- 1 justificatif de domicile
- Ancien passeport en cas de renouvellement
- 1 timbre fiscal à :
86 € pour les adultes

42 € pour les mineurs de 15 à 18 ans

17 € pour les - de 15 ans.

Vous pouvez acheter un timbre électronique en cliquant sur **timbres.impots.gouv.fr** ou chez certains buralistes.

**(L'extrait d'acte de naissance est délivré par la mairie du lieu de naissance. La demande doit être faite par courrier accompagné d'une enveloppe timbrée auprès de la mairie concernée)*

◆ CARTE GRISE DE VEHICULE :

Carte grise, certificat de vente, certificat de situation administrative (non gage) et permis de conduire

*Toutes les démarches sont à faire sur le site internet **www.interieur.gouv.fr** (rubrique « à votre service » puis « vos démarches »), ou **www.ants.interieur.gouv.fr** (attention !!! cette démarche est gratuite, si le site sur lequel vous faites votre démarche vous demande des coordonnées bancaires pour paiement même pour une somme très modique, il s'agit d'un site non officiel).*

◆ CERTIFICATION DE SIGNATURE :

Pour toute authentification de signature par le Maire, prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

◆ REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

La Préfecture de la Vienne demande aux communes de tenir à jour un registre pour les personnes dites « vulnérables ». Les personnes isolées, et/ou de plus de 65 ans ainsi que les adultes handicapés peuvent être inscrits sur ce registre.

Ce registre permet à la commune d'effectuer un suivi en cas de déclenchement du plan canicule, ou grand froid ainsi qu'en cas d'épidémie, comme la situation que nous avons vécue dernièrement.




Si vous souhaitez être inscrit sur ce registre, nous vous invitons à compléter le formulaire disponible à la mairie.

◆ ANIMAUX :

Chiens : les propriétaires de chiens catégorisés (chiens d'attaque, chiens de garde et de défense) doivent obtenir auprès de la mairie, un permis de détention. Les listes des formateurs et des vétérinaires sont consultables en mairie.


Il est rappelé aux propriétaires que les chiens doivent être muselés et tenus en laisse lorsqu'ils sont sur la voie ou dans un lieu public.

Démarches administratives

Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES





ETAPE 1

Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 2

Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille







ETAPE 3

Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 4

L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)





ETAPE 5

Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel ...)



En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.


Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
 Quartier Aboville
 7 Bd du Colonel Barthal
 BP 90647
 86000 POITIERS
 csnj-poitiers.trait.fct@intra.def.gouv.fr
 09 70 84 51 51

RECOMMANDÉ

Made with VISME



GARAGE BALLU

BALLU JEREMY

05.49.98.95.20

5 rue du moulin Guillot

06.28.82.17.61

86200 SAMMARÇOLLES

ballu.jeremy@outlook.fr

Garage THIBAUT Michel

Mécanique autos et agricole
Dépannage Remorquage 7j/7 24h/24



Agréé assistances



8 Rue du château - 86200 SAMMARÇOLLES
 Tél. 05 49 98 26 74 Fax. 05 49 98 60 57
 Port. 06 80 72 00 18 garage.mthibault@gmail.com

Démarches administratives

FAITES VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

Déposez votre demande en ligne
<https://ads.at86.fr>

Depuis le 1er janvier 2022, les particuliers et les professionnels peuvent faire leurs démarches d'urbanisme en ligne



PERMIS DE CONSTRUIRE

PERMIS D'AMÉNAGER

PERMIS DE DÉMOLIR

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

CERTIFICATS D'URBANISME



SIMPLE

Je dépose ma demande ligne, avec les mêmes garanties de réception



UTILE

Je n'ai plus besoin de me déplacer aux horaires d'ouverture de la mairie



ECONOMIQUE

vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps



ACCESSIBLE

Le portail reste ouvert 24h/24 7 jours / 7



PRATIQUE

Suivre son instruction en temps réel, et de consulter l'ensemble de ses demandes archivées

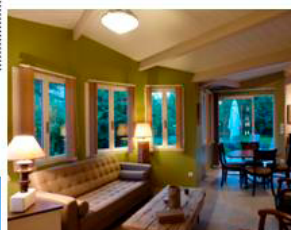


SÉCURISÉ

Compte personnel et confidentiel

Gîte l'Electro Chik

Hébergement pour 3 personnes
Avec terrasse sur jardin privé
Labellisé Gîtes de France 3 épis



Luc & Nadège Obukow
2 rue de la cour Chesneau
86200 Sammarçolles
Tel: 05.49.98.66.24
mail: luc.obukow@hotmail.fr

MC
Coiffure
à domicile

06 59 37 09 83

Marine CHAMPIGNY



Bien vivre ensemble

◆ DÉPÔTS SAUVAGES D'ORDURES

Il est interdit de laisser des déchets, de quelque nature qu'ils soient, au pied des containers de tri (verre et papier) ainsi qu'en pleine nature.

Rappel : En cas de container plein, nous vous remercions de bien vouloir prévenir la mairie.

◆ BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Un arrêté pris par la Préfète de la Vienne interdit le brûlage des déchets verts toute l'année. Nous vous invitons à composter vos déchets verts ou à les apporter à la déchetterie.

◆ LA PROPRETÉ DES RUES EST AUSSI L'AFFAIRE DES RIVERAINS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la réglementation ne permet plus aux communes d'utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces verts, les lieux de promenades ouvertes au public et sur la voirie.

Plus de désherbage sur les trottoirs, dans les caniveaux, les fossés, le cimetière, sur le stade, les espaces jeux, autour des panneaux et des poteaux de signalisation.

Cette réglementation s'applique également depuis le 1^{er} janvier 2019 pour les particuliers sur les espaces privés ainsi que sur l'espace public qui longe les maisons et jardins.

Certains particuliers entretiennent devant chez eux et montrent l'exemple à suivre. Nous les remercions de cette citoyenne attention et nous encourageons les autres à adopter cette initiative qui nous permet de vivre dans des espaces plus agréables.

◆ CIMETIÈRE

Depuis plusieurs années, la commune a fait le choix de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour le désherbage du cimetière. Malgré l'entretien régulier, il est impossible d'éradiquer toutes les mauvaises herbes. Nous comptons sur votre compréhension.

◆ PATRIMOINE SENSORIEL DES CAMPAGNES

Depuis le 29 janvier 2021, la loi visant à protéger le patrimoine sensoriel introduit dans le code de l'environnement « les sons et odeurs » comme caractéristiques des espaces naturels. Ces sons et ces odeurs font désormais partie du patrimoine commun de la nation, aux côtés des paysages, de la qualité de l'air ou des êtres vivants et de la biodiversité. En effet certains bruits et certaines odeurs font parties intégrantes de la vie et de l'activité de nos campagnes.

◆ DÉGRADATIONS ET NUISANCES SONORES

Régulièrement, nous avons le désagrément de constater des actes d'incivilité.

Dégradations sur les biens ou sur les lieux publics (terrain de tennis, stade, massifs de fleurs, murets des places publiques, abribus, environnement des dépôts de verres et journaux,) nuisances sonores (véhicules, aboiements des chiens etc...), vitesse excessive en agglomération, divagation d'animaux.

En ce qui concerne les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage, nous vous rappelons la réglementation en vigueur sur notre commune :

Ils sont autorisés aux horaires suivants :

- ✓ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- ✓ Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- ✓ Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h00

◆ ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Animaux errants : nous constatons, par ailleurs, une augmentation importante de la divagation des chiens et chats. Veillez à leur surveillance.

Une identification par tatouage ou puce électronique est obligatoire.

Nous demandons également aux propriétaires de ramasser les déjections de leurs animaux sur l'espace public (pelouses, aires de jeux, voirie, parkings et notamment aux abords de l'école).

FOURRIÈRE MUNICIPALE

La commune a signé une convention avec la société SACPA qui prend en charge la capture des animaux errants et leur mise en fourrière située à Montreuil Bonnin (à l'ouest de Poitiers).

Les animaux, dont les propriétaires ont été identifiés, seront restitués moyennant le règlement des frais de fourrière et d'identification par puce électronique le cas échéant.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 45 000 € et de 3 ans d'emprisonnement.

TARIFS TTC AU 1 ^{ER} JANVIER 2023	
Forfait fourrière	94,00€*
Identification puce électronique	72,00€
Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) :	
Vaccin rage + passeport	44,00€
Pour un animal mordeur ou griffeur	84,00€

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.

Si l'animal nécessite des soins particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire. Les animaux peuvent être réacheminés chez les particuliers s'ils ne sont pas en mesure de se déplacer.

(*) Au-delà du 8^{ème} jour ouvré et franc, supplément de 9,50 € TTC pour les chats et 15,50 € TTC pour les chiens par jour de présence (toute journée commencée est due).

Infos utiles

◆ SECRETARIAT MAIRIE : Tél. 05 49 98 08 25

Courriel : contact@sammarcolles.fr

Site internet : www.mairie-sammarcolles.fr

Horaires d'ouverture :

LUNDI de 13h30 à 17h - MARDI 8h30 à 12h

JEUDI de 13h30 à 17h

◆ PAROISSE SAINT JEAN CHARLES CORNAY EN LOUDUNAIS :

Maison paroissiale - 11 rue Marcel Aymard

86200 LOUDUN, tél. 05 49 98 02 23 ou

paroissesaintjeancharlescornay@diocese-poitiers.fr

◆ POMPIERS : Tél. 18

◆ GENDARMERIE : 05 49 98 00 40

◆ TRÉSORERIE : 19 rue du palais à Loudun

tél. 05 49 98 86 00

Horaires : Mardi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15

◆ ALLO METEO VIENNE

Un bon réflexe ... S'informer !

Météo France VIGILANCE 05 67 22 95 00 (appel gratuit)

Une carte de vigilance du système d'alerte météorologique est accessible sur le site de météofrance.com

◆ SYNDICAT DES BASSINS DU NÉGRON ET DU SAINT-MEXME :

1 rue du Stade 37500 Cinais Tél. 02 47 95 95 29

◆ RETRAITE

Permanences :

- **CARSAT** sur rendez-vous en téléphonant au 3960
- **CICAS** (Association des régimes de retraites complémentaires) dossier de retraite complémentaire Arrco, Agirc ou Ircantec 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h (à la mairie de Loudun). Contactez un conseiller en téléphonant au 0 820 200189 accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

◆ EMPLOI

Pour vos démarches un seul numéro le 3949 ou www.pole-emploi.fr

- **Pôle Emploi - Loudun** (rue des Aubuis - près du centre d'accueil pour entreprises avenue de Ouagadougou) du lundi au mercredi de 8h30 à 16h30 jeudi 8h30 à 12h30 et vendredi 8h30 à 15h30
- **Mission Locale Nord Vienne - Antenne Pays Loudunais**, téléport 6, 2 rue de la

fontaine d'Adam à Loudun 05 49 22 40 89 - 8h/12h - 13h30/17h00 (sauf vendredi 16h30), contact@mlnv.fr

www.missionlocalenordvienne.fr

◆ ORGANISMES SOCIAUX

• Sécurité Sociale

Mairie de LOUDUN, sur RDV, le lundi, le mardi (sauf le 3^{ème} du mois) et jeudi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h (Tél. 3646)

- **Caisse d'Allocations Familiales** : Mairie de Loudun, les 2 premiers vendredis du mois, de 13h30 à 16h sur rendez-vous en téléphonant au 0 810 25 86 10 ou au 3230

ou sur <http://cafdelavienne.espacerezvous.com/permanences.html>

- **MSA** 8 rue Gambetta à Loudun (face à la mairie) sur rendez-vous uniquement en téléphonant au 05 49 43 86 79 ou www.msa86.fr

◆ VIENNE INFOS SOCIALES :

05 49 45 97 77 du lundi au jeudi 8h30-17h15 / vendredi 8h30-16h30 ou

infos.sociales@departement86.fr

◆ MAISON DEPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITE DE LOUDUN :

Missions d'accueil, d'orientation du public en difficulté, d'insertion des bénéficiaires du RSA, de prévention et de protection de l'enfance et d'accompagnement des majeurs vulnérables

Ouverture :

le lundi : de 8h30 à 12h30 du mardi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 au 14 boulevard du 8 mai à Loudun - Tél. 05 49 98 10 83 - Courriel : dgas-loudun@departement86.fr

Les assistantes sociales de secteur reçoivent sur rendez-vous le mardi de 9h à 12h et le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de 9h à 12h

◆ ALLO SERVICE PUBLIC :

3939 ou www.service-public.fr

◆ ASSOCIATION DE DEFENSE DES CONSOMMATEURS :

Permanence mensuelle à la mairie de Loudun, SALLE 2 (Le 2^{ème} mardi du mois de 9h à 12h)

◆ POINT CONSEIL BUDGET :

Votre conseiller « Point conseil budget » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de

Infos utiles

budget, et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile. L'objectif est d'accompagner toute personne résidant dans le secteur de Loudun quelle que soit sa situation professionnelle ou son niveau de ressources, et ce dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent.

Permanences à la mairie de Loudun, chaque vendredi matin. Rendez-vous à prendre auprès de Florence Gaillard Conseillère en Économie Sociale et Familiale à l'Udaf

Tél. : 05 49 60 69 17 | Port. : 07 60 45 54 39

Mail : pcb@udaf86.asso.fr

◆ LES RESTOS DU CŒUR de LOUDUN :

Place de l'ancienne gare

N° de téléphone : 05.49.98.06.28

Email : ad86.loudun@restoducoeur.org

◆ JUSTICE DE PROXIMITÉ :

Les démarches doivent être faites auprès du Tribunal judiciaire de Poitiers (Tél. 05.16.08.04.40), 4 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny.

◆ CONCILIATION :

M. Yorick AVRIL, conciliateur de justice sur le canton de Loudun reçoit uniquement sur rendez-vous le 2^{ème} mercredi du mois de 13h30 à 17h15 à la mairie de Loudun, salle n°2 (calendrier des permanences affiché au secrétariat de la mairie). Vous pouvez également le joindre par téléphone au 06 28 33 61 83 ou par mail yorickavrilconciliateur@gmail.com

◆ INFORMATIONS AIDES AUX LOGEMENTS :

Réhabiliter votre logement avec le programme « HABITER MIEUX », pour vous accompagner dans votre projet et estimer vos aides financières contactez **SOLIHA VIENNE** organisme financé par le Conseil Départemental : Tél.: 05 49 61 61 86
ADRESSE : SOLIHA VIENNE - Maison Départementale de l'Habitat - Téléport 2 - Avenue René Cassin - FUTUROSCOPE - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU
contact@vienne-soliha.fr

Constitution du dossier par téléphone, puis visite d'un technicien sur le lieu des travaux.

◆ ECONOMIE D'ENERGIE :

Accompagnement de Sorégies en matière d'économie d'énergie

Tél.: 0 810 50 50 50

◆ MEDIATHEQUE :

1 place Ste Croix à LOUDUN

Mardi 9h30 à 12h30 ; 15h à 18h30

Mercredi de 9h 30 à 18h30,

Vendredi 15h à 18h30

Samedi 9h30-12h30 ; 15h -18h30

Tel 05.49.98.30.26

www.mediatheque.ville-loudun.fr

◆ TOURISME - CULTURE - LOISIRS :

Office de Tourisme de LOUDUN, 2 rue des marchands, Tél.05 49 22 22 22

Consulter les sites www.loudun-tourisme.fr

www.ville-loudun.fr et www.pays-loudunais.fr pour connaître les manifestations culturelles, et toutes les activités des associations locales.



HABITAT MULTI TRAVAUX



Michel HEBERT

Tél : 07.65.22.47.77

16 rue de l'Auñônerie 86200 Sammarçolles

siret : 50813183600043 | hmtravaux@outlook.fr

artisan menuisier poseur

FINES AIGUILLES



Coutures-retouches-Ameublement

Siret: 47972592100023

LAURENCE ROY

Couturière à domicile

fines.aiguilles@gmail.com

1 Le Grand Mépièdes 06.12.04.93.12

86200 SAMMARCOLLES 05-49-98.11.28

Permanences téléphoniques

APPEL D'URGENCE EUROPE	112
MÉDECIN DE GARDE	05 49 38 50 50
CENTRE HOSPITALIER DE LOUDUN	05 49 98 42 42
GENDARMERIE NATIONALE	17
CENTRE ANTI POISON DE BORDEAUX	05 56 96 40 80
CENTRE DES GRANDS BRULÉS DE TOURS	02 47 47 81 33
ALZHEIMER	0 811 112 112 ou 05 49 43 26 70
LIGUE CONTRE LE CANCER	05 49 98 06 10
DROGUE INFO	0800 23 13 13
ÉCOUTE CANNABIS	0 980 980 940
ÉCOUTE ALCOOL	0 980 980 930
ENFANCE ET PARTAGE (MALTRAITANCE)	0 800 05 12 34
FEMMES INFORMATIONS-AIDES AUX FEMMES	05 49 93 57 67
VIOLENCES FEMMES INFO	3919
FIL SANTÉ JEUNES	0800 235 236
GREFFES D'ORGANES	0 800 20 22 24
JOUEURS ÉCOUTE INFO SERVICE	09 74 75 13 13
MÉDIATION FAMILIALE	05 49 45 10 12 ou 05 49 00 26 52
ALLO PARENTS POITOU-CHARENTES	0 800 407 144

PARENTS-ASSISTANCE DROGUE	05 49 88 67 31
POINT D'ACCÈS AU DROIT	05 49 50 22 00
SANTÉ SUICIDE ET DÉPRESSION	05 49 44 57 57
SERVICES ET VIOLENCE À ENFANT	05 49 45 93 61 ou le 119
SIDA - INFO SERVICE	0 800 840 800
(CONSULTATION SIDA)	05 49 44 39 05
SYNDICAT D'EAU (DE 17H À 8 H, WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS)	06 07 18 26 76
URGENCE DÉPANNAGE	
SOS AMITIÉ	05 49 45 71 71
SOS ENFANTS DISPARUS	116 000
TABAC INFO SERVICE	39 89
AIDE AUX VICTIMES (VOL, VIOLENCES, AGRESSIONS, CAMBRIOLAGES)	05 49 88 01 13
CONTRE LES CAMBRIOLAGES - AYEZ LES BONS RÉFLEXES	17 ou 112
OPPOSITION CARTE BANCAIRE	0 892 705 705
OPPOSITION CHÉQUIER	0 892 68 32 08

Calendrier des manifestations

(sous réserve de modification)

Date	Nature de la manifestation	Organisateur
MAI		
Lundi 08	Cérémonie du 08 mai + repas des aînés	Commune de Sammarçolles
Dimanche 14	Vide grenier	ADASC
JUIN		
Samedi 03	Tournoi de foot des jeunes	USS Sammarçolles
Dimanche 04	Tournoi de sixte séniors	USS sammarçolles
Samedi 10	Célébration à la Chapelle de Crué - repas	Comité des fêtes - Commune de Sammarçolles
Vendredi 30	Fête des écoles à l'école du Haut Crué	ADASC
JUILLET		
Samedi 08	Ball-trap + méchoui	ACCA
Dimanche 09	Ball-trap	ACCA
Vendredi 14	Fête nationale - concours de pétanque - jeux enfants	Commune de Sammarçolles - Comité des fêtes
Samedi 24	Voyage au Puy du Fou	Comité des fêtes
SEPTEMBRE		
Samedi 02	Randonnée gourmande semi nocturne	Comité des fêtes
Samedi 23	Nettoyons la nature	Commune de Sammarçolles et toutes les associations
OCTOBRE		
Samedi 14	Randonnée moto + soirée fouées "octobre rose"	Comité des fêtes - Commune de Sammarçolles
NOVEMBRE		
Samedi 11	Commémoration armistice	Commune de Sammarçolles
Samedi 18	Loto (salle des fêtes des trois moutiers)	USS
DÉCEMBRE		
Samedi 02	Spectacle de Noël intergénérationnel pour tous	Commune de Sammarçolles - Comité des fêtes
JANVIER		
Samedi 20 ou 27	Concours de belote	Comité des fêtes



Décoration de Noël



Noël intergénérationnel



Fête des écoles 2022



Passage du Père Noël à la cantine



Randonnée du 9 avril



Repas des Aînés



Randonnée Teuf Teuf Douessin



MAIRIE DE SAMMARCOLLES

Tél. 05 49 98 08 25

Courriel : contact@sammarcolles.fr

Site internet : www.mairie-sammarcolles.fr